

## ÉLECTRICITÉ, HYDROCARBURE, GAZ... **SONATRACH ET SONELGAZ À LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE**



Algérie poursuit sa percée sur le continent africain, conformément aux orientations du chef de l'État, qui insiste sur le renforcement de la coopération et de l'intégration interafricaine dans divers domaines. Les entreprises algériennes, notamment les groupes Sonatrach et Sonelgaz, souhaitent renforcer leur présence dans les pays africains et conquérir de nouvelles parts de marché sur le continent.

Lire en page 3

### ANALYSE

L'offre mondiale de pétrole en 2025

## ATTENTION À LA MARCHÉ !



Forte augmentation attendue de l'offre mondiale de pétrole pour 2025. Elle atteindrait potentiellement son plus haut niveau depuis dix ans. Le retour en force des schistes américains sur fond de recompositions géopolitiques est déjà intégré par les marchés (1).

Par Dr. Mourad Preure

Lire en page 4

### TEXTILES ET CUIRS

Le groupe public GETEX compte ouvrir 7 usines en 2025

P2

### RÉGIONS

#### TLEMCEM

Mise en service de la deuxième phase du périmètre irrigué de «Tafna Isser»

P6

### MONDE

#### APRÈS UNE ATTAQUE SIONISTE CONTRE SON PERSONNEL

L'ONU décide de réduire sa présence à Ghaza

P10



## Marbre

# Une nouvelle stratégie sera élaborée pour relancer la filière



**L**a secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Mme Karima Tafer, a affirmé qu'"une nouvelle stratégie sera élaborée pour relancer la filière du marbre en Algérie".

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Tafer a précisé que "cette stratégie sera élaborée en coordination avec le groupe industriel minier Sonarem dans les domaines de la formation, le marketing et le management pour permettre au marbre algérien de recouvrer la place qu'il a toujours occupée". Il a relevé que "l'entreprise nationale de marbre fait face à certains problèmes qui seront rattrapés", affirmant que "le secteur minier l'accompagnera à travers cette stratégie qui reposera sur la formation et l'association du secteur privé pour augmenter ses capacités de production, notamment suite aux

instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au développement de cette filière, la réduction de la facture des importations, la valorisation de nos produits et l'orientation vers l'exportation".

Mme Tafer a révélé qu'"en mai prochain, une convention de partenariat sera signée entre le groupe Sonarem et la fédération italienne du marbre pour créer une école de formation dans le domaine du marbre au profit des travailleurs du groupe qui sera encadrée par des experts italiens en extraction, traitement et transformation de l'albâtre avec l'association du secteur de la formation professionnelle et des experts locaux".

La secrétaire d'Etat a considéré en outre que "le secteur minier est un secteur stratégique qui contribue à l'économie nationale et cela, a nécessité la mise en place d'une nouvelle

loi plus transparente pour organiser les activités minières avec de nouveaux articles qui facilitent l'investissement privé et étranger".

Concernant les opérations de prospections et de recherches géologiques, Mme Tafer a assuré qu'"elles n'ont jamais cessé" comme le prouve le lancement dernièrement de 26 projets de recherche minière qui permettront d'identifier les capacités potentiellement existantes en Algérie qui "recèle de multiples ressources minières".

Mme Tafer qui était accompagné du PDG du groupe industriel minier Sonarem, Belkacem Soltani, a suivi au début de sa visite un exposé sur le secteur de l'énergie et des mines dans la wilaya et la situation de l'Entreprise nationale de marbre.

Elle a également visité une carrière de marbre à Filfila et une usine de transformation du marbre sur la route de l'Ilot des Chèvres.

## Sayoud préside une réunion de coordination L'Etablissement universitaire de transport et de services au menu

**L**e ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination avec la participation du directeur général du Domaine national et du directeur régional du Domaine de l'Etat, consacrée aux défis rencontrés par l'Etablissement universitaire de transport et de services, notamment en lien avec la mise en œuvre de la décision du Conseil des participations de l'Etat relative au transfert de tous les actifs (mobiliers et immobiliers) à son profit, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue lundi en présence de cadres de l'Administration centrale du ministère des Transports, du directeur général du Groupe de transport terrestre de voyageurs (TRANSTEV), du PDG de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SOGRAL) et du directeur général de l'Etablissement universitaire de transport et de services, le directeur général du Domaine national a précisé qu'il était prêt à soutenir l'Etablissement universitaire de transport et de services et à prendre en considération toutes ses préoccupations.

De son côté, le ministre des Transports a appelé "les dirigeants de l'Etablissement universitaire de transport et de services à ne ménager aucun effort pour développer ce dernier", insistant sur "l'importance d'une exploitation optimale du parc de bus dont dispose l'établissement".

A cette occasion, les deux parties sont convenues de mettre en place un groupe de travail chargé d'examiner les mesures nécessaires à la finalisation des opérations de transfert des actifs.

Le ministre a également ordonné la mise en place d'un groupe de travail chargé d'examiner la question de la gratuité de la gestion des gares routières transférées à SOGRAL.

## Textiles et cuirs

## Le groupe public GETEX compte ouvrir 7 usines en 2025

**L**e groupe public textiles et cuirs GETEX compte ouvrir sept (7) usines au cours de l'année 2025 pour couvrir le marché national en vêtements locaux et créer près de 2.000 emplois, a révélé le PDG du groupe, Toufik Berkani. Le groupe public procédera à "l'ouverture de sept usines cette année, outre plus de 10 usines au cours de l'année prochaine pour couvrir le marché national et retrouver la place du groupe ainsi que ses parts de marché au niveau national et à l'étranger", a expliqué M. Berkani à la Radio algérienne. L'ouverture de ces usines contribuera à la création d'emplois et de valeur ajoutée, chaque usine générant 300 emplois, soit environ 2 000 emplois la première année, portant ce chiffre à 6 000 emplois d'ici deux ans, a-t-il fait savoir, rappelant que le groupe assure actuellement 8800 emplois.

Il a ajouté que le groupe aspire à retrouver sa position sur le marché national pour atteindre une part de 20 % contre seulement 5% actuellement. Concernant l'implantation des usines program-

més, M. Berkani a indiqué qu'elles seront situées dans plusieurs wilayas, dont Adrar, Oran, Blida, Relizane, Béjaïa, Sétif, Tizi Ouzou et Constantine, ainsi que dans les régions intérieures et frontalières "en prévision de l'entrée des produits du groupe sur les marchés africains".

M. Berkani a affirmé que le groupe public table sur la qualité et les prix compétitifs pour répondre aux besoins du marché. Le groupe œuvre également à l'élargissement de sa gamme de produits, notamment le lancement d'une nouvelle collection de vêtements pour femme après le Ramadan.

Le Groupe prévoit également l'ouverture de nouveaux magasins dans des centres commerciaux à Guelma, Oran, Béjaïa et Adrar, dans le cadre d'un programme d'extension mis en œuvre progressivement et suivant une stratégie marketing bien étudiée. Cette initiative fait suite à l'ouverture, la semaine dernière, d'un magasin par la société Jackets Club (filiale de Getex), au centre commercial Bab-Ezouar (Alger).

## Du 23 au 28 juin

## 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger

**L**a 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) se tiendra du 23 au 28 juin prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué d'Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX).

La FIA est «un rendez-vous économique annuel organisé par l'Algérie pour faire connaître les capacités de production nationale et permettre aux opérateurs algériens et étrangers de promouvoir les investissements et les échanges dans divers domaines», a précisé la même source, ajoutant que le Sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de cette 56<sup>e</sup> édition. Algeria Exhibitions a rappelé, à cet

égard, que «les relations algéro-omanaises ont progressé et évolué depuis la création de la Commission mixte algéro-omanaise en 1991».

Les inscriptions à cet événement sont officiellement ouvertes sur la plateforme numérique à travers le lien : <https://registration.safex.dz/login>, a indiqué la filiale de la SAFEX.

La 56<sup>e</sup> FIA couvrira plusieurs secteurs stratégiques, dont l'agroalimentaire, les industries électrique et de l'électroménager, l'industrie mécanique, l'industrie manufacturière et les services. Un espace de vente directe est également prévu.

Les précédentes éditions de la FIA avaient pour invités d'honneur l'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie, le Portugal et la Turquie.

# Électricité, hydrocarbure, gaz... Sonatrach et Sonelgaz à la conquête de l'Afrique

*Algérie poursuit sa percée sur le continent africain, conformément aux orientations du chef de l'État, qui insiste sur le renforcement de la coopération et de l'intégration interafricaine dans divers domaines. Les entreprises algériennes, notamment les groupes Sonatrach et Sonelgaz, souhaitent renforcer leur présence dans les pays africains et conquérir de nouvelles parts de marché sur le continent.*



Par Akrem R.

**C**es deux leaders nationaux peuvent, en effet, apporter leur soutien aux pays du continent africain, à l'instar de l'Éthiopie, dans les domaines de l'électricité, de l'énergie et des hydrocarbures.

Les PDG des deux compagnies, Rachid Hachichi (Sonatrach) et Mourad Adjal (Sonelgaz), ont ainsi mené des discussions fructueuses à Addis-Abeba avec le Directeur Général de la société « Ethiopia Investment Holding », Brook Taye, dans le cadre de la visite officielle du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, en République fédérale démocratique d'Éthiopie. Ces échanges ont porté sur les opportunités d'investissement, de coopération et de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues éthiopiennes, notamment dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que des engrais.

Les Présidents-Directeurs Généraux de Sonatrach et Sonelgaz ont présenté les activités de leurs groupes respectifs, mettant en avant l'expertise algérienne dans l'exploration, l'exploitation, le transport et la transformation des hydrocarbures, ainsi que dans l'industrie des engrais.

De son côté, Mourad Adjal a présenté un aperçu des activités de Sonelgaz, en mettant l'accent sur la production, le transport et la distribution d'électricité, ainsi

que sur les programmes en cours et à venir dans le domaine des énergies renouvelables.

Il a souligné la volonté de l'Algérie d'accompagner l'Éthiopie dans le développement de son secteur énergétique, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans le prolongement des résultats de sa dernière visite en Éthiopie.

Adjal a exprimé la disponibilité de Sonelgaz à soutenir l'Éthiopie dans la production d'électricité à partir de sources diversifiées, qu'elles soient conventionnelles ou renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque. Il a également évoqué la possibilité de fournir à l'Éthiopie des turbines à gaz et des centrales électriques mobiles pour les zones isolées, ainsi que le renforcement du réseau électrique éthiopien, en s'appuyant sur l'expertise algérienne et l'utilisation d'équipements fabriqués localement.

## Soutien technique et formation dans le secteur des hydrocarbures

Concernant le secteur des hydrocarbures, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné la disponibilité de l'Algérie à fournir un accompagnement technique et une formation au partenaire éthiopien afin de renforcer ses capacités en matière de recherche, exploration, exploitation et transport des hydrocar-

bures, ainsi que dans les domaines de la pétrochimie et des produits pétroliers.

En outre, il a mis en avant le potentiel de développement de l'industrie des engrais, en réponse aux besoins croissants du marché éthiopien.

Pour sa part, Brook Taye a exprimé le souhait de l'Éthiopie d'approfondir sa coopération économique avec l'Algérie et d'élargir les opportunités de commerce et d'investissement, dans le cadre de l'intégration économique régionale africaine.

Il a également souligné l'intérêt de son pays pour l'expertise algérienne dans le développement des projets énergétiques et miniers et a affirmé la volonté de l'Éthiopie de partager et d'échanger des expériences avec l'Algérie dans ces secteurs stratégiques.

## Exportation du pétrole et du gaz à l'étude

Par ailleurs, les responsables des deux pays ont examiné la possibilité d'approvisionner l'Éthiopie en pétrole brut algérien et en produits pétroliers, en réponse à la demande croissante de carburant sur le marché éthiopien.

Le Directeur Général de la compagnie éthiopienne de fourniture de produits pétroliers, Ismail Mehretu, a insisté sur l'importance d'assurer un approvisionnement stable en pétrole brut pour l'Éthiopie, soulignant que son pays recherche des partenariats fiables pour répondre à sa demande croissante en produits pétroliers.

« Dans ce contexte, les discussions ont porté sur la possibilité d'exporter du pétrole brut algérien vers le marché éthiopien,

ainsi que sur la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) », a précisé le ministre dans un communiqué.

Si cette opération se concrétise, l'Algérie marquera son entrée sur le marché africain des hydrocarbures. Il est à noter que le Sahara Blend algérien est déjà exporté occasionnellement vers l'Afrique du Sud.

De son côté, Rachid Hachichi a affirmé que Sonatrach dispose d'une expérience avancée et d'un savoir-faire reconnu dans le marketing des hydrocarbures et la satisfaction des besoins des marchés africains.

Il a exprimé la disposition de l'Algérie à étudier les possibilités d'approvisionnement en pétrole brut et en produits pétroliers pour l'Éthiopie, selon des accords contractuels compétitifs, afin de renforcer la coopération économique entre les deux pays et de promouvoir l'intégration énergétique africaine.

Les deux parties ont également souligné l'importance de développer un partenariat dans l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minières, notamment les métaux précieux et rares tels que l'or, le phosphate, le cuivre et le zinc.

En somme, un vaste marché s'ouvre à l'Algérie, qui aspire à diversifier son économie nationale tout en réduisant sa dépendance aux hydrocarbures.

L'exportation des services liés à l'énergie et aux hydrocarbures constitue un levier essentiel pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, d'autant plus que le pays s'est fixé pour objectif de les porter à 29 milliards de dollars d'ici 2030.

Ainsi, le développement de partenariats stratégiques avec des pays africains, comme l'Éthiopie, donnera une nouvelle impulsion aux échanges commerciaux intra-africains et contribuera à générer de la richesse pour les deux parties.

A. R.

## Pétrole Le baril de Brent à près de 73,5 dollars

**L**es cours du pétrole se sont redressés mardi, poussés par la décision du président américain Donald Trump lundi d'imposer des droits de douane de 25% contre tout pays achetant du pétrole vénézuélien, sur fond de tensions avec la Chine. Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,67% à 73,49 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois gagnait 0,65% à 69,56 dollars. Pékin a dénoncé mardi les "interférences" de Washington dans les "affaires internes du Venezuela" après l'imposi-

tion par Donald Trump de droits de douane supplémentaires aux pays importateurs de gaz ou de pétrole vénézuélien. La Chine, le plus grand importateur de pétrole vénézuélien, "sera fortement touchée" par cette taxe qui doit entrer en vigueur le 2 avril, selon des analystes du marché pétrolier. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+), qui doit ajouter 138.000 barils sur le marché en avril pour équilibrer le marché, s'en tient pour l'instant à son calendrier de hausse progressive de production et devrait procéder à une deuxième hausse équivalente en mai.

## L'offre mondiale de pétrole en 2025 Attention à la marche !

**Forte augmentation attendue de l'offre mondiale de pétrole pour 2025.**

**Elle atteindrait potentiellement son plus haut niveau depuis dix ans. Le retour en force des schistes américains sur fond de recompositions géopolitiques est déjà intégré par les marchés (1).**

Par Dr. Mourad Preure

**L'**augmentation de la production de l'OPEC+ risque d'entraîner les prix dans un sentier baissier robuste et imprévisible. L'économie américaine donne des signes d'essoufflement, aggravés par la guerre commerciale engagée par le président Trump (2) dont l'imprévisibilité affecte de plus en plus sérieusement l'économie mondiale.

L'Europe communautaire en pleine crise systémique qui menace de la faire voler en éclats est un facteur d'incertitude majeur. De l'autre côté, la Chine peine à faire du marché intérieur le moteur de sa croissance.

Autant d'incertitudes qui ne manqueront pas d'affecter les prix pétroliers et gaziers.

Il est important pour nous d'observer une politique prudentielle stricte associée à une impulsion de l'offre nationale hors HC dans une logique d'import-substitution. La crise qui affecte les économies occidentale est structurelle, affectant en premier lieu l'Europe communautaire. Il nous faut réduire nos vulnérabilités (et donc les identifier d'abord), ensuite profiter des opportunités qu'ouvre toute crise de ce calibre. Notre



pays doit implémenter deux fonds souverains. Un fond souverain national pour soutenir l'investis-

sement privé dans l'import-substitution, voire l'exportation.

Un fond souverain international pour acquérir des actifs en international, en Europe particulièrement car les entreprises sont très affectées par la crise, les deux plus importants pays européens qui sont l'Allemagne et la France sont quasiment en récession, avec pour la France une situation excessivement précaire (endettement de 3 200 milliards d'euros, déficits publics de 6%, déficit commercial important, risque de voir sa note souveraine dégradée par les agences de rating à simple A, ce qui précipitera sa crise) au moment où le président Trump décide de leur mener une guerre économique.

Nous devons saisir cette chance, profiter de cette fenêtre d'opportunités pour prendre des participations dans des entreprises européennes stratégiques en mesure de générer des synergies

avec nos entreprises et nos universités. Nous avons des ressources pour mener une offensive et générer des moteurs de croissance hors hydrocarbures. Il faut agir vite et avec détermination avec un fond souverain dirigé par des compétences nationales, dont celles exerçant à l'étranger. Un fond souverain qui serait suivi par une cellule dépendant du président de la République. La seconde moitié de la décennie risque fort d'être périlleuse pour le marché pétrolier, et partant pour nos équilibres macroéconomiques. Nous avons les moyens financiers et humains d'être proactifs et tirer avantage des transformations en cours. Il nous faut agir avec intelligence et détermination.

M. P.

(\*) Enseignant et Consultant en Stratégie et géopolitique. Expert dans les questions énergétiques

Notes :

(1) Bien avant le début de la décennie les shale oils américains se sont imposés comme swing producer et ont confisqué à l'OPEC ce pouvoir de cartelliser le marché. L'OPEC balance en réalité entre une ligne de défense des prix ou défense des parts de marché depuis les années 1980 où les pétrodollars placés dans les banques occidentales ont financé la découverte de gisements dans les zones hors OPEC et donc une offre concurrente. Avec les schistes américains et le ralentissement de la demande la situation devient très difficile et impose une solidarité et une discipline très fragiles vu les divergences d'intérêt entre pays à réserves longues et ceux à réserves courtes mais à forts besoins financiers qui constituent l'OPEC. En novembre 2016 l'Algérie a réussi à rassembler autour d'une ligne de défense des prix (et donc de limitation de la production) 10 pays non OPEC autour de la Russie avec l'OPEC. L'OPEC+ qui en a résulté a joué au cartel avec plus ou moins de succès. Aujourd'hui, par son injonction et son soutien à la production américaine, Trump veut faire éclater ce cartel. Attendons pour voir.

(2) L'offre pesait sur le marché bien avant Trump sans compter les capacités inutilisées spare capacities de l'OPEC. La preuve, la crise géopolitique sévère du Moyen-Orient, voire, la guerre entre l'Iran et l'entité sioniste a laissé indifférents les marchés. Tout de même les missiles survolaient parmi les plus grands gisements dans le monde Burgan au Koweït et Ghawar en Arabie Saoudite ainsi que les installations et ports pétroliers de Doha, Jubail et Ras Tanura

**Nous devons saisir cette chance, profiter de cette fenêtre d'opportunités pour prendre des participations dans des entreprises européennes stratégiques en mesure de générer des synergies avec nos entreprises et nos universités. Nous avons des ressources pour mener une offensive et générer des moteurs de croissance hors hydrocarbures. Il faut agir vite et avec détermination avec un fond souverain dirigé par des compétences nationales, dont celles exerçant à l'étranger. Un fond souverain qui serait suivi par une cellule dépendant du président de la République. La seconde moitié de la décennie risque fort d'être périlleuse pour le marché pétrolier, et partant pour nos équilibres macroéconomiques. Nous avons les moyens financiers et humains d'être proactifs et tirer avantage des transformations en cours. Il nous faut agir avec intelligence et détermination.**

### AAPI

## Rekkache examine avec les représentants de la CAP la promotion de l'attractivité de l'investissement

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a reçu une délégation de la Confédération algérienne du patronat (CAP), conduite par son président, M. Souheil Guessoum, avec lequel il a examiné les mécanismes et moyens de promouvoir l'attractivité de l'investissement, indique un communiqué de l'Agence. Tenue hier lundi, cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du «renforcement des

échanges avec les opérateurs économiques et les représentants du patronat», a été une «occasion pour échanger les vues sur plusieurs questions stratégiques liées au climat des affaires et à l'investissement en Algérie», a précisé la même source.

Dans ce cadre, les deux parties ont examiné les mécanismes de promouvoir l'attractivité de l'investissement, les incitations offertes aux investisseurs, le foncier économique, et le financement des

projets d'investissement, ainsi que le rôle de l'Agence dans l'accompagnement des investisseurs et la simplification des démarches de réalisation de leurs projets, selon le communiqué.

Dans ce sillage, M. Rekkache a souligné le rôle pivot du patronat en tant que «force de proposition et partenaire essentiel dans l'évaluation des performances du système d'investissement», assurant que l'Agence reste ouverte à tous les opérateurs économiques pour écouter leurs

préoccupations et attentes en vue de développer un environnement d'investissement plus attractif et efficace.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques, organisées par l'AAPI, afin de renforcer la consultation et la coordination avec les différents acteurs économiques, à l'effet d'atteindre les objectifs nationaux visant à encourager l'investissement et à créer un climat d'affaires compétitif et durable.

APS

# Forces de « maintien de la paix » en Ukraine Les mensonges des Impuissances européennes

Quelques jours après que le premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé que le plan de « coalition des volontaires » entrait dans une « phase opérationnelle », le 20 mars dernier, les représentants de la majorité des pays de l'OTAN se sont réunis dans les banlieues de Londres pour discuter de la création de « la force de maintien de la paix » en Ukraine et élaborer les plans de son action.



Par Oleg NESTERENKO (\*)

Londres, étant, après Washington, le principal coupable tant du déclenchement que du maintien de la guerre en Ukraine, s'attend à ce que plus de 30 pays, dont l'intégralité des membres de l'OTAN, prennent une participation dans la nouvelle coalition et apportent leurs contributions.

Lors de cette réunion, les participants ont convenu que les forces « de maintien de la paix » en Ukraine comprendront autant de troupes terrestres que de forces aériennes et navales. Notamment, des militaires britanniques et français seront déployés tant dans les villes que dans les ports et les infrastructures critiques ; les navires de patrouille et dragueurs de mines de l'OTAN opéreront en mer Noire.

De son côté, le 27 mars, Emmanuel Macron a organisé un nouveau sommet à Paris entre Volodymyr Zelensky et ses partenaires de guerre : « On a fait un gros travail avec les Britanniques sur les conditions d'encadrer le cessez-le-feu et donc là, je pense que ça va être l'occasion d'en discuter et de le préciser », a déclaré le président français.

Bien évidemment, en parlant d'une coalition et d'un grand déploiement militaire des forces de l'alliance du Traité de l'Atlantique Nord, ce n'est guère une action d'une durée de 30 jours couvrant le cessez-le-feu proposé par les Etats-Unis d'Amérique qui est en discussion, mais une opération stratégique à long terme.

## Les tentatives désespérées de sauver la face

La grandeur des ambitions des idées exprimées et des plans élaborés par la coalition anglo-franco-centrique ne peut être comparée qu'à la profondeur abyssale de leur rupture avec la réalité.

Car, jamais aucune force d'aucun



pays de l'OTAN ne participera au prétendu processus de « maintien de la paix » sur le sol de l'Ukraine post-conflit.

Après la relégation des pays du Vieux continent à leur véritable place - celle des vassaux du maître outre-Atlantique - par le rejet de leur présence à la table des futures négociations de paix en Ukraine qui n'auront lieu qu'entre les deux réelles puissances en guerre : les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie - les récentes déclarations des pays-membres du camp vaincu face à la Russie ne sont que des tentatives maladroites et désespérées de sauver les meubles, en tant que puissances militaires, aux yeux du monde qui les observent d'une manière de plus en plus sceptique.

Contrairement à ces mensonges et illusions propagés depuis la réunion à Londres au sujet des futures actions des prétendues forces du « maintien de la paix » en Ukraine dans la période post-guerre, mon affirmation sur l'impossibilité de la participation des forces armées des pays de l'OTAN dans le « maintien de la paix » en Ukraine est sans équivoque et basée sur des fondements juridiques incontournables. Plusieurs facteurs-clés rendent parfaitement impossible l'initiative occidentale de « contrôler » la paix en Ukraine à la fin du conflit armé.

## La condition sine qua non de Moscou

Sans la signature de l'accord de paix entre Moscou et Kiev, la présence à titre officiel du moindre contingent militaire ne serait-ce que d'un seul des pays membres de l'OTAN sur le sol ukrainien,

vaudra l'entrée directe de l'alliance de l'Atlantique Nord en guerre contre la Fédération de Russie.

Il est connu d'avance via de multiples déclarations de Moscou qui n'ont jamais varié au sujet des rapports entre Kiev et l'OTAN : l'une des conditions sine qua non de la signature de l'accord de paix sera l'interdiction signée et ratifiée par la partie adverse de la présence des forces armées du bloc de l'Otan sur le territoire de l'Ukraine. Soit, juridiquement, c'est bien le Kremlin et personne d'autre qui décidera de la présence du camp ennemi à ses frontières du sud-ouest. Une présence qui n'aura jamais lieu : sa seule menace a été l'une des raisons principales pour Moscou d'entrer en guerre qui dure depuis plus de trois ans. L'unique moyen de réaliser les fantasmes des dirigeants des pays de l'OTAN sur la présence en Ukraine de leurs forces « de maintien de la paix » est celui d'entrer en guerre contre la Russie.

## Les casques bleus

Les Casques bleus sont une force qui agit au nom de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre des opérations de maintien de la paix (OMP). Il est donc logique de supposer que leur présence pourrait avoir lieu en Ukraine après la guerre.

Cela étant, le déploiement d'une telle mission ne peut être décidé que par le principal organe des Nations Unies qu'est le Conseil de sécurité. Conseil, dont la Fédération de Russie est membre permanent et, à ce titre, dispose du droit de veto lorsque des résolutions doivent être votées.

Ainsi, une fois de plus, c'est bien Moscou qui décidera si la pré-

sence des casques bleus en Ukraine aura lieu ou non.

## Navires de patrouille et dragueurs de mines en mer Noire

Lors de la réunion du 20 mars à Londres, l'une des décisions qui a été prise était celle de la future présence des navires de patrouille et dragueurs de mines de l'OTAN qui opéraient en mer Noire. Les propagateurs de la désinformation depuis Londres ont « oublié » de parler de l'existence de la convention de Montreux. La convention de Montreux, signée le 20 juillet 1936, détermine l'exercice de la circulation dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore (Turquie), ainsi que dans la mer Noire. Et le §2 de son article 18 est sans équivoque :

« Quel que soit l'objet de leur présence en mer Noire, les bâtiments de guerre des Puissances non riveraines ne pourront pas y rester plus de vingt et un jours ».

Soit, aucune présence sérieuse supplémentaire de la marine du bloc de l'OTAN ne peut avoir lieu. Hormis celle de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Turquie riveraines qui y sont déjà présentes et peuvent naviguer librement dans leurs eaux territoriales et les eaux internationales - ce qu'elles font toujours depuis. Les déclarations européennes sur la future présence des navires de l'OTAN qui opéreront en mer Noire dans le cadre de « la force de maintien de la paix » en Ukraine ne sont donc que de la rhétorique vide.

## La Constitution de l'Ukraine

En vue des grossières violations au quotidien de la Constitution de

l'Ukraine depuis 2014 et, plus particulièrement, depuis les 3 dernières années par les régimes criminels successifs installés à Kiev, il est presque déplacé de définir l'existence d'une Constitution dans ce pays des hors la loi et, encore moins, de signaler l'existence de l'article 17 de ladite Constitution qui est sans équivoque :

« Le déploiement de bases militaires étrangères sur le territoire ukrainien est interdit ».

Il est tout à fait certain qu'une violation constitutionnelle de plus, parmi tant d'autres, par le déploiement des forces armées de l'OTAN sur le territoire de l'Ukraine serait passée tout à fait inaperçue.

De plus, l'existence de la Cour constitutionnelle qui est l'unique organe de juridiction constitutionnelle en Ukraine a été réduite par le régime de Zelensky à n'exister que sur papier.

## Post-scriptum

En mettant de côté les fantaisies propagées par la composante européenne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, revenons à la réalité : d'une manière incontournable, seule la Fédération de Russie peut réellement garantir la paix sur le territoire de l'Ukraine.

Il n'y aura aucune paix, si les conditions de sécurité et la prise en compte des intérêts russes exigées par Moscou, durant tant d'années avant-même le déclenchement de la guerre, ne sont pas respectées par le camp-ennemi. Et en mentionnant l'ennemi, ce n'est guère du camp ukrainien qui n'a jamais été qu'un outil périssable entre les mains des tireurs de ficelles anglo-saxons dont je parle.

L'intervention directe et officielle de la moindre composante militaire d'un seul des pays de l'OTAN sur le sol ukrainien vaudra directement son entrée en guerre contre la Russie avec toutes les conséquences pour le monde qui en découlera.

Cela étant, si une telle situation a été soigneusement évitée dans les heures les plus sombres du règne belliqueux des « démocrates » sur la Maison Blanche - ce n'est certainement pas demain que cela arrivera dans le cadre des gesticulations archaïques et impuissantes des anciennes puissances européennes, dont « l'âge d'or » a sombré à tout jamais dans l'oubli du passé.

(\*) Président du CCIE (Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne, ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

## Tlemcen

# Mise en service de la deuxième phase du périmètre irrigué de «Tafna Isser»

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a supervisé, lundi, la mise en service de la deuxième phase du périmètre irrigué de "Tafna Isser" dans la commune de Fehoul (wilaya de Tlemcen).

Dans une déclaration à la presse, le ministre, qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a souligné que ce périmètre irrigué, réalisé par l'Office national d'irrigation et du drainage, s'étend sur une superficie de 6.490 hectares, dont 1.714 hectares dans la wilaya d'Aïn Té-mouchent et 4.776 hectares dans la wilaya de Tlemcen. Il s'agit d'un projet important qui incarne la volonté des autorités publiques d'étendre la superficie cultivable et de poursuivre la dynamique du secteur agricole. M. Derbal a déclaré que ce projet est stratégique et créateur de richesse et d'emplois et soutient le secteur agricole et la dynamique économique dans la wilaya, appelant les responsables du secteur des ressources en eau à travailler en coordination avec les représen-



tants du secteur agricole et à impliquer les agriculteurs tout en écoutant leurs préoccupations. Le ministre a aussi ordonné l'ouverture d'une unité d'exploitation relevant de l'Office national d'ir-

rigation et de drainage dans ce secteur du périmètre irrigué avant le mois de juillet prochain, avec un budget de 60 millions DA, afin de superviser la gestion des grands périmètres agricoles de la

région, sous la tutelle du ministère des Ressources en eau. Par ailleurs, il a supervisé la mise en service de la station de traitement des eaux usées dans la commune de Sebrou, qui s'étend sur une su-

perficie de 4 hectares et dispose d'une capacité de production de 60.000 mètres cubes d'eau par jour, permettant d'irriguer plus de 500 hectares de terres agricoles avoisinantes. Le ministre a qualifié ce projet de "stratégique et structurant" et a ordonné la réalisation d'une étude d'une valeur de 60 millions DA pour réutiliser les eaux usées traitées par cette station.

En inaugurant la station de pompage et des canalisations dans la commune de Sidi Medjahed, il a indiqué que la wilaya de Tlemcen avait bénéficié, l'été dernier, d'un programme d'urgence d'une enveloppe de 1,7 milliard DA, dont la majorité des projets ont été réalisés et sont entrés en service pour renforcer l'approvisionnement en eau potable. Le ministre a également inspecté la station de traitement de l'eau potable dans la commune de Bouhrou.

## El-Meniaa

## Journée de sensibilisation sur la lutte antiacridienne

La question de la surveillance et la lutte antiacridienne a été au centre d'une journée de sensibilisation organisée lundi à El-Meniaa en direction des opérateurs agricoles, à l'initiative de la direction locale des services agricoles (DSA), en coordination avec les partenaires du secteur. Intervenant à cette occasion, le DSA, Youcef Mesbah, a affirmé que tous les moyens de lutte antiacridienne ont été mobilisés par les pouvoirs publics, dont des quantités de pesticides, des moyens d'aspersion, en plus d'un drone pour la détection d'éventuels mouvements d'essaims de cet insecte ravageur. Des sorties sur le terrain ont été organisées, avec la mobilisation de trois équipes spécialisées, au niveau des périmètres agricoles pour surveiller d'éventuels apparitions et mouvements d'essaims

de criquets, à travers les territoires des trois communes de la wilaya, à savoir El-Meniaa, Hassi-Lefhal et Hassi El-Gara. Cette rencontre de sensibilisation, qui s'est déroulée en présence de plus d'une centaine d'opérateurs agricoles, a aussi donné lieu à un exposé sur les moyens mobilisés par les pouvoirs publics en vue de rassurer les agriculteurs de la maîtrise de la situation. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, avait, auparavant, procédé à l'installation du comité de wilaya chargé du suivi de la propagation de criquets pèlerins et l'établissement d'une feuille de route permettant la lutte efficace contre cet insecte ravageur. Les opérateurs agricoles ont salué l'organisation de cette journée leur permettant de se rassurer des moyens mobilisés pour la lutte antiacridienne.

## Bordj Badji Mokhtar

## Accompagnement des diplômés de la formation professionnelle pour se lancer dans l'entrepreneuriat

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar s'engage à accompagner ses diplômés pour se lancer dans l'entrepreneuriat, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat "NESDA", a indiqué lundi un communiqué de cette instance. Dans ce sillage, une convention de partenariat a été signée entre le centre local de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA /Kebir M'hamed) et l'antenne de l'Agence NESDA d'Adrar, qui chapeaute la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar, a-t-on précisé.

Elle a pour objectif d'organiser des sessions de formation sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes de la wilaya, de sensibiliser les demandeurs d'emploi aux opportunités de création de microprojets et de startups, en plus d'assurer un appui technique et financier aux diplômés de la formation professionnelle porteurs de projets innovants, a-t-on ajouté de même source. En vertu de cet accord de partenariat, les demandeurs d'emploi bénéficieront également d'un accompagnement, comprenant des ateliers de formation sur les méthodes scientifiques de création de micro-entreprises, afin de garantir leur réussite et la pérennité de leurs projets, conclut le communiqué.

## Mila

## Une récolte de 1,55 million de quintaux d'ail attendue cette saison

Les services agricoles à Mila prévoient au titre de l'actuelle saison agricole 2024-2025 une récolte d'ail de 1,55 million quintaux, a-t-on appris lundi auprès de la direction du secteur. Cette production devra être obtenue sur une superficie globale de 3.010 hectares consacrés à la culture de l'ail dans les communes d'Oued Athmania, Ain Melouk, Oued Seguen, Telegema, Mechira, Tadjenanet, Chelghoum Laïd, Ouled Khelouf et Benyahia Abderrahmane, a précisé à l'APS Mohamed Bengouitene, chef du service de régulation et de la production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA). Le même cadre a relevé que l'actuelle saison a connu des conditions météorologiques favorables et une maîtrise de

l'itinéraire technique par les agriculteurs ayant adhéré au programme de culture de l'ail ce qui favorise, a-t-il indiqué, une excellente production dont la récolte débutera à la mi-avril prochain et se poursuivra jusqu'au mois de juin 2025. La superficie réservée à l'ail cette saison est proche de celle cultivée durant la précédente saison 2023-2024 et estimée à 2.024 hectares qui avaient donné une récolte de 1,61 million de quintaux, selon la même source. Une quantité de 24.400 quintaux de la production de la dernière saison a été dirigée vers le stockage dans le cadre du programme de régulation et a été ensuite déstockée graduellement pour assurer la disponibilité du produit sur la marché à prix raisonnable, a-t-on indiqué.

## Oum El Bouaghi

## Cinq nouveaux bureaux de poste prochainement opérationnels

Cinq nouveaux bureaux de poste seront prochainement mis en service dans des communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on lundi auprès du directeur local de la poste et des télécommunications, Tarek Haddad. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets, financés par le programme de développement économique et social et le budget d'Algérie Poste pour une enveloppe financière de plus de 150 millions DA, varie entre 60 % et 95 %. Ces nouvelles structures de la poste sont en cours de réalisation dans les communes

d'Ain M'lila, F'kirina, Ain Fakroun, Ain Beida et Sigus, a précisé M. Haddad. Des travaux de réalisation d'un nouveau siège pour la direction de wilaya de la poste et des télécommunications et d'un nouveau bureau de poste au chef-lieu de wilaya seront en outre lancés au cours du premier semestre de l'année en cours, a ajouté le responsable du secteur qui a précisé que plus de 180 millions DA ont été octroyés à ces projets au titre du budget d'Algérie Poste. Un projet d'un autre bureau de poste sera également lancé à la cité Fourchi de la commune d'Ain M'lila pour un montant de 30 millions DA, a-t-on indiqué.

## Liban

## Villages rasés et patrimoine menacé par Israël

La destruction d'une partie du patrimoine libanais suite aux bombardements israéliens intensifs mettent en alerte différents acteurs politiques et associatifs du pays.

Par LILIA BLAISE

Le 18 novembre 2024, le comité spécial de l'Unesco (l'agence des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) chargé de la protection des biens culturels en cas de conflit armé s'est réuni en urgence à la demande de Beyrouth pour décider de placer 34 sites du patrimoine libanais sous « protection renforcée ». Une initiative bienvenue, mais qui laisse encore sceptique beaucoup d'acteurs de la société civile et d'archéologues.

« Tout dépend de l'ampleur que va prendre cette décision et de ses mécanismes d'application », relativise Charles Al-Hayek, chercheur en histoire basé à Beyrouth. Ce dernier a créé en 2020 la page Heritage and roots (Héritage et racines) sur les réseaux sociaux ainsi qu'une chaîne Youtube pour parler d'histoire libanaise et de patrimoine (architectural, gastronomique, etc.). Depuis le début des bombardements israéliens, il tente de relayer les appels à l'aide pour protéger plusieurs sites archéologiques.

La décision de l'Unesco de mettre sous protection renforcée 34 sites se base sur la convention de la Haye de 1954 pour la protection du patrimoine en cas de conflit, notamment avec la création « au sein des forces armées des unités spéciales chargées de la protection des biens culturels ». La prise pour cible de sites protégés par l'Unesco peut constituer un crime de guerre selon la Cour pénale internationale. Le critère pour choisir les lieux à protéger est fait en fonction de « leur plus haute valeur pour l'humanité », explique sur France culture le chercheur au CNRS Vincent Negri, et auteur du livre *Le patrimoine culturel, cible des conflits armés*. Il estime que la décision de l'Unesco doit surtout envoyer un « signal fort » aux forces armées israéliennes dans un premier temps.

#### Des palais, et des oliviers centenaires

Plus de 300 universitaires et professionnels du monde de la culture avaient aussi signé une pétition le 17 novembre 2024 pour demander à garantir la protection du patrimoine libanais. Une centaine de députés libanais avaient aussi alerté début novembre sur les destructions, et réclamé à l'Unesco de protéger les sites. « Ce qui est sûr, c'est qu'au moins une trentaine de villages ont été détruits » dans le Sud Liban, rappelle Charles Al-Hayek.

En plus des trois sites libanais — Tyr, Baalbek et Anjar — classés au patrimoine mondial et directement menacés, le sud du pays, bombardé depuis le 8 octobre 2023, compte pléthore de villages avec des églises, des mosquées et des souks datant de la période des croisades et ottomane. Depuis le début des bombardements israéliens, plus de 3 480 personnes ont été tuées et plus de 880 000 ont été déplacées à l'intérieur du pays, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Face au drame humain, le patrimoine tangible et intangible est souvent mis de côté, « mais il ne doit pas être oublié, car pour les Libanais, c'est une partie de leur identité », explique Sarkis Khoury, directeur général des Antiquités au sein du ministère de la culture libanais. Il a été chargé avec son département d'éla-



borer la liste des sites menacés, soumise ensuite à l'Unesco. On y trouve notamment les forteresses de Tebnine et Beaufort (XIIe et XIIIe siècles), le palais Beiteddine (XIXe siècle) et le musée national de Beyrouth, en plus de sites déjà classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. « Pour l'instant, nous documentons et recensons les destructions et les dommages. Ce sera ensuite au gouvernement libanais de décider s'il dépose plainte auprès de la Cour pénale internationale », explique Mostafa Adib, ambassadeur du Liban à l'Unesco et à Berlin.

#### Sarkis Khoury ajoute :

*Nous recevons beaucoup d'informations alarmantes du terrain de la part des gardiens des sites et de nos agents sur place.*



*Lorsque vous détruisez un village, ce sont aussi les oliviers centenaires, les vignes ancestrales, les anciens pressoirs qui disparaissent, cela aussi fait partie du patrimoine libanais.*

Tout en alertant sur ce risque de « déracinement identitaire », il rappelle que le patrimoine libanais s'est souvent construit sur la « stratification de chaque civilisation sur l'autre », « et là on se retrouve face à une destruction totale, comme si notre histoire n'existait plus ».

#### Résister aux séismes, mais pas à l'artillerie israélienne

Autre difficulté, l'impossibilité de réaliser une réelle évaluation de l'ampleur des dégâts, plusieurs sites se trouvant dans des zones sinistrées et inaccessibles. « Normalement on

survécu aux aléas du temps, mais ils ne sont pas conçus pour faire face à l'équipement militaire israélien », s'inquiète Charles Al-Hayek. Le château de Chamaa (XIIe siècle) à une centaine de kilomètres de Beyrouth, qui fait l'objet d'une restauration avec un soutien italien depuis 2021, a été provisoirement occupé par l'armée israélienne mi-novembre : « Pour l'instant, nous ne savons pas si le site a été endommagé ou pas », précise Charles Al-Hayek. La forteresse de Beaufort, qui a déjà servi de base militaire à l'armée israélienne pendant dix-huit ans lors de l'occupation du Liban-Sud (1982-2000), est de nouveau menacée. La mosquée ottomane de Kfar Tebnit (fin XIXe) à proximité de Nabatiyé a été également détruite. L'unique site datant de l'époque omeyyade (VIe-VIIe siècles), situé à Anjar dans la



vallée de la Bekaa, est aussi en danger selon l'ambassadeur du Liban à l'Unesco Mostafa Adib.

Maroun Khreich, maître de conférences en histoire, langues anciennes et patrimoine à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth rappelle :

*Il y a aussi des sites méconnus comme ceux de Qatmoun à Rmeich (déjà bombardé en 2006 par Israël), le centre du village Alma dont l'architecture vernaculaire est centenaire, le marché couvert de Bint Jbeil, les sites de la région de Wadi-Zebqin et Rob El Tatlin qui ont été détruits.*

Il estime que la décision de l'Unesco est importante mais tardive. Icomos, une ONG qui se consacre à la protection et la conservation des sites patrimoniaux, avait lancé l'alerte de-

puis le 17 octobre sur le sort des sites archéologiques au Liban. « Malheureusement il y a eu un silence assourdissant sur les événements, aussi bien au niveau des pertes humaines que sur le patrimoine », déplore l'universitaire.

Alors que l'attente d'un cessez-le-feu est toujours au cœur des discussions politiques et diplomatiques, Charles Al-Hayek pense déjà à l'après :

*Nous avons besoin de ne pas oublier notre patrimoine, car c'est ce qui motivera ensuite la reconstruction et le lien social face à ce nouveau traumatisme. Préserver l'histoire de ces sites et la publier a une double fonction : rappeler que nous faisons partie de l'histoire mondiale, car beaucoup semblent l'oublier, et aider aussi les communautés sinistrées qui auront besoin de ce travail mémoriel pour tisser un lien social lors de la reconstruction.*

Malgré cette détermination, d'autres problèmes ont été soulevés par les chercheurs. Le risque de pillage de certains sites dans les zones sinistrées comme c'est souvent le cas lorsque le patrimoine se retrouve au centre des conflits armés.

La question de la mise à l'abri des collections dans le cas du musée de Beyrouth ou celui de Sursock (musée d'art moderne qui porte le nom de son fondateur Nicolas Ibrahim Sursock) a été aussi soulevée. Ces problématiques ont des airs de déjà-vu pour le Liban, bien que le contexte soit radicalement différent. Pendant la guerre civile de 1975 à 1990, les œuvres du Musée national de Beyrouth avaient été, dans les années 1980, déplacées au sous-sol et emmurées, pour être protégées. Des coffres en béton armé avaient été disposés autour des œuvres les plus imposantes afin de les protéger. Des archéologues avaient également enfoui des vestiges retrouvés à Tyr et près de 600 pièces issues des fouilles avaient été transportées du dépôt de Tyr à celui Byblos. Aujourd'hui, les bombardements massifs israéliens et l'artillerie lourde utilisée génère des dégâts beaucoup difficiles à évaluer ou anticiper. Mostafa Adib précise toutefois que la décision de protéger les 34 sites libanais a été accompagnée du déblocage d'un fond d'urgence de 80 000 dollars (76 360 euros) « dont une partie pourrait être utilisée pour déplacer et protéger certaines œuvres, mais seulement dans les sites auxquels nous pouvons accéder actuellement », précise-t-il.



# Allemagne

## L'agonie du rêve Européen

**Des décennies durant, les gouvernements allemands ont poursuivi le projet d'un empire européen fondé sur le libre-échange. Aujourd'hui, la guerre en Ukraine sape les fondements de son hégémonie. Dans le même temps, un processus souterrain mine la souveraineté de Berlin : la progression de la finance américaine sur l'appareil productif allemand. Une évolution face à laquelle la coalition dirigée par Olaf Scholz réagit en prônant le business as usual. Par Tommaso Nencioni, traduction Alexandra Knez [1].**

**Par TOMMASO NENCIONI**  
La coalition allemande est peut-être devenue la première victime de la réélection de Donald Trump. Et ce n'est pas dû au président élu, qui avait pris pour cible son gouvernement – issu de l'accord de 2021 entre sociaux-démocrates (SPD), Verts et les intégristes néolibéraux du Parti libéral-démocrate (FDP) – à plusieurs reprises. La crise au sein du gouvernement allemand remonte à plus loin. Mais les principaux acteurs ont attendu le résultat des élections américaines pour la faire éclater au grand jour. Quelques heures seulement après la confirmation de la victoire de Trump, le chancelier Scholz a limogé son ministre des Finances, Christian Lindner, qui est également le chef du FDP. Lindner est l'ardent défenseur d'une orthodoxie monétariste qui s'avère de moins en moins défendable, même en Allemagne. Mais quelles sont les véritables racines de la crise allemande ?

*L'empereur est nu : le centre de l'empire est plus soumis encore que la périphérie à un projet dont le cœur se trouve à l'extérieur du continent – à Washington et à Wall Street.*

### UN EMPIRE LIBÉRAL NOMMÉ UNION EUROPÉENNE

Dans le dernier livre de Wolfgang Streeck, qui paraîtra en anglais la semaine prochaine sous le titre *Taking Back Control ?*, le sociologue allemand décrit le processus d'intégration européenne depuis le Traité de Maastricht en 1992 comme la construction d'un empire libéral piloté par l'Allemagne. Lorsque Streeck parle d'« empire », il n'entend pas une puissance fondée sur l'instrument militaire. Il utilise plutôt ce terme pour désigner une polarisation entre un centre et des périphéries économiques, dont les institutions politiques cèdent leur souveraineté face au premier. Un centre fort – celui de l'ancienne zone de deutsche mark – et une périphérie – Méditerranée et Europe de l'Est – il n'est pas difficile d'adhérer à la vision des choses défendue par Streeck. Dans le même temps, Streeck indique une condition préalable importante pour la construction d'un empire sur une base « libérale ». En bref, il faut qu'il y ait une élite dirigeante dans les pays périphériques qui soit prête à assumer les conditions fixées par le centre impérial. Cette élite compte donc sur une légitimité venant « d'en haut ». Mais elle doit aussi rendre cette relation acceptable pour son propre électorat national, en faisant passer le message que tout ce qui profite au centre impérial aura des répercussions positives pour les périphéries également. Un message qui a pris la forme du projet européen, présenté comme un moyen de dépasser les antagonismes nationaux. La thèse centrale du livre est que l'austérité a été la pierre angulaire de ce processus d'intégration impérial. Mais pas uniquement. La guerre en Ukraine a brusquement mis fin à ce processus de construction impériale. Avec la

guerre, l'un des piliers de la conception hégémonique allemande – la possibilité d'un approvisionnement en matières premières à bas prix – a été miné. Bien sûr, la (non) réaction de la classe dirigeante allemande au sabotage du gazoduc Nord Stream a achevé d'ébranler sa crédibilité.

Ce coup d'estoc porté à l'hégémonie allemande est-il une bonne nouvelle ? Il est clair qu'il n'a pas conduit à une remise en cause du fonctionnement de l'Union européenne : une nouvelle vague d'austérité déferle sur l'Europe, n'épargnant même pas l'Allemagne elle-même. D'une austérité imposée par Berlin, le Vieux continent est passé sans transitions – à l'exception du bref intermède de la pandémie – à une austérité imposée par Wall Street. Si la première vague d'austérité imposée à l'Europe répondait aux ambitions impériales de l'Allemagne, cette nouvelle vague constitue l'un des fondements de la tentative américaine de maintenir son hégémonie mondiale.

### AUX ORIGINES DE LA DOMINATION ALLEMANDE

La nation allemande, de par sa capacité économique et démographique, est arrivée à l'unification en 1871 munie d'un potentiel industriel et impérial immédiat. Mais cette immense capacité de développement était limitée à un territoire exigu qui manquait de débouchés « pacifiques » – c'est-à-dire qui n'impliquaient pas de conflit immédiat avec les puissances impérialistes établies. Lors de la fondation du Reich, les mers étaient dominées par l'Empire britannique et les zones terrestres convoitées par Berlin l'étaient également par d'autres puissances européennes. Ainsi, l'État allemand n'a pu mettre en place une solution impériale « terrestre » sur le modèle des États-Unis.

Avec la défaite de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne a dû définitivement renoncer à un modèle impérial « à la britannique ». Et avec la défaite de la Seconde Guerre mondiale, à une approche « à l'américaine » de la conquête terrestre – malgré la sauvagerie de la colonisation de la « frontière » orientale (lebensraum), où les peuples slaves ont joué le rôle dévolu, outre-Atlantique, aux Américains. Les différentes propositions de paix après 1945 étaient donc basées sur le démembrement de l'État allemand. Avant que la décolonisation ne confirme que la Guerre froide était une véritable compétition mondiale, elle était avant tout une réponse à la question allemande.

Il en va de même pour les premières tentatives « transatlantiques » d'intégration européenne. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) visait à placer la production d'acier et de charbon (industries de guerre par excellence) sous un contrôle commun ; et avec la Communauté européenne de défense (projet d'alliance militaire avorté au début des années 1950), on a tenté d'intégrer les systèmes de défense.

Plus les années s'écoulaient, et moins il était possible d'écarter l'Allemagne du concert des nations occidentales. Surtout si l'on considère que son concours était indispensable pour lutter contre la « menace soviétique »... Ce n'est qu'avec la détente et l'apaisement



des tensions de la Guerre froide dans les années 1970 que les projets d'intégration militaire de l'Europe ont été réellement supplantés par des projets économiques.

*La Commerzbank devait-elle être rachetée par des fonds spéculatifs américains, ceux-ci contrôlèrent le principal centre financier de l'Allemagne – et une grande partie de l'appareil productif allemand*

Le traité de Rome de 1957 avait donné naissance à la Communauté économique européenne, marché unique au sein duquel l'économie ouest-allemande, qui connaissait une période de croissance économique accélérée, était appelée à jouer un rôle de premier plan. Cela n'allait pas sans risque pour les pays du sud de l'Europe, exposés à la concurrence

de la puissance industrielle allemande. On pensait cependant que cette asymétrie pourrait être compensée par une intégration politique, qui contiendrait des mécanismes de rééquilibrage. D'autant que la longue hégémonie des sociaux-démocrates ouest-allemands avait fini par accoucher d'un horizon de paix et de coopération avec la République démocratique allemande (RDA), sous la forme de l'Ostpolitik prononcée par le chancelier Willy Brandt.

La réunification allemande devait finir de doucher ces espoirs. À la stratégie de l'Ostpolitik, la République Fédérale allemande (RFA) devait substituer l'annexion des territoires est-allemands. Cela impliquait de noyer son système productif sous un torrent de marchandises produites avec d'incomparables avantages compétitifs. Peu après, les économies de l'ancien bloc soviétique ont été placées dans une position subordonnée au sein de l'espace économique organisé autour d'une nouvelle Allemagne unie.

### SOUS LE SIGNE DE L'AUSTÉRITÉ

Au fil du temps, le projet d'une nouvelle hégémonie allemande s'est étendu à l'ensemble de l'espace continental. L'austérité imposée aux États membres et l'élargissement illimité de l'UE vers l'est ont été les piliers qui ont soutenu la construction de l'empire néolibéral allemand. L'élargissement de l'UE a permis à l'industrie allemande d'étendre ses chaînes de valeur à des zones géographiques riches en main-d'œuvre qualifiée et bon marché, tout en bénéficiant de régimes fiscaux favorables. Dans le même temps, l'austérité a donné au capital allemand un triple avantage concurrentiel. Elle a d'abord permis à Berlin de financer ses dépenses publiques à des taux d'intérêt faibles, grâce au mécanisme du spread (différence entre les rendements obligataires dans les différents États-membres de la zone euro, qui mesure la « confiance »). En outre, elle a contribué à laminier l'appareil productif des potentiels pays concurrents. Enfin, elle a of-

fert aux classes dirigeantes des pays périphériques la motivation idéale pour réduire les salaires dans les régions, abaissant ainsi les coûts de ces approvisionnements. Le pacte entre le grand capital allemand et la haute finance européenne a modelé la construction de l'Union européenne. Avec les réformes néolibérales introduites par les sociaux-démocrates allemands (alors dirigés par Gerhard Schröder), l'Allemagne passait du rôle d'« homme malade de l'Europe » à celui de « moteur de la croissance européenne ». Paradoxalement, ce n'est pas le SPD qui a profité des dividendes de cet apparent second miracle économique (après celui des décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale), mais leurs adversaires chrétiens-démocrates sous la direction d'Angela Merkel.

### DE LA DOMINATION ALLEMANDE À CELLE DE WALL STREET

La guerre en Ukraine a brusquement interrompu ce processus de construction impériale. Le sabotage du gazoduc Nord Stream 2 a servi de catalyseur à cette crise. Sur le plan économique, c'est l'un des fondements du capitalisme allemand qui était réduit en poussière – à savoir la fourniture en gaz à bon marché. Surtout, c'est la crédibilité des élites allemandes comme classe dirigeante impériale qui a été minée. L'empereur est nu : le centre de l'empire est plus soumis encore que la périphérie à un projet dont le cœur se trouve à l'extérieur du continent – à Washington et à Wall Street. L'Allemagne s'est révélée être un géant économique aux pieds d'argile, et un nain politique.

La nouvelle vague d'austérité qui s'annonce en Europe, loin d'aider à la reprise de la construction européenne allemande, plombe définitivement les ambitions de Berlin. Le pays est aujourd'hui aux prises avec une récession dont il ne peut s'extirper en raison de dogmes de politique économique figurant même dans la Constitution nationale depuis 2008.

Ainsi, le Vieux continent est passé d'une austérité allemande à une austérité qui alimente Wall Street. Avec la nouvelle vague de priva-

tisations et de réduction des aides sociales en Europe, ce sont les fonds spéculatifs américains qui se voient offrir la possibilité d'investir dans les secteurs monopolistiques de l'énergie et des télécommunications, et d'offrir aux Européens (du moins aux plus aisés) des assurances privées. Les hedge funds deviennent ainsi les gestionnaires d'un immense fleuve de liquidités, à réinvestir – compte tenu des taux d'intérêt élevés garantis par la Fed – dans la dette gouvernementale américaine. L'administration Biden, la Réserve fédérale et les grands fonds d'investissement ont donc tenté d'établir un pacte d'acier pour tenter de maintenir à flot l'hégémonie mondiale des États-Unis, en se déchargeant des coûts de l'opération sur l'Europe et en particulier sur ses secteurs les plus faibles. L'Inflation Reduction Act (IRA) et la nouvelle course aux armements ont été indirectement financées par l'épargne des classes moyennes européennes, par l'intermédiaire de fonds spéculatifs tels que BlackRock, Vanguard et State Street. Le PDG de BlackRock, Larry Fink, est l'invité d'honneur de presque toutes les chancelleries européennes – en premier lieu celle du gouvernement italien, dirigé par la prétendue « souverainiste » Giorgia Meloni.

### FUITE EN AVANT

Mais c'est l'Allemagne elle-même qui est dans le collimateur de la nouvelle alliance entre la Maison Blanche et la haute finance de Wall Street. Et en particulier son appareil productif encore peu financiarisé. Ainsi, l'Italien Unicredit – largement contrôlé par les Big Three, les trois principaux fonds d'investissement de Wall Street – a récemment tenté une OPA hostile sur la Commerzbank, un acteur majeur de l'économie allemande. Devait-elle tomber entre les mains d'Unicredit, ces fonds spéculatifs américains contrôleront le principal centre financier de l'Allemagne – et, indirectement, une grande partie de l'appareil productif allemand. Pendant ce temps, l'Allemagne elle-même devient l'épicentre de bouleversements politiques graves et inquiétants. L'avalanche électorale de l'extrême droite dans les États d'Allemagne de l'Est n'est que le premier signe d'une dynamique qui ne se limite guère à l'Allemagne. Ce cocktail de crise sociale et de réveil du sentiment national allemand humilié devrait donner des sueurs froides à l'Europe.

Ceci, dans une situation où les guerres font rage aux frontières orientales et méridionales de l'Europe ; où une réunion des BRICS à Kazan, en Russie, a mis à l'ordre du jour le début du désengagement du dollar en tant que monnaie de réserve internationale ; et où la crise sociale remet au goût du jour les mouvements nationalistes et racistes. Dans une telle situation, l'ambition originelle de Willy Brandt retrouve toute sa pertinence : une Europe démocratique capable de jouer un rôle de médiateur entre l'Ouest et l'Est, entre le Nord et le Sud. In LVSL

### Note :

[1] Article originellement publié par notre partenaire Jacobin sous le titre « Germany's Project for Europe Is in Tatters ».







## Agression sioniste Au moins 124.000 Palestiniens déplacés à Ghaza

**Au moins 124.000 Palestiniens ont été déplacés en quelques jours à Ghaza, suite aux bombardements incessants de l'armée d'occupation sioniste qui a repris son agression contre l'enclave, ont indiqué des agences des Nations Unies.**

Par Rédaction internationale

**S**elon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), ces derniers mouvements de populations interviennent dans un climat de reprise de l'agression contre la bande de Ghaza et des ordres d'évacuation émis par l'entité sioniste.

"Sous notre surveillance quotidienne, les habitants de Ghaza vivent leur pire cauchemar. Un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines", regrette l'UNRWA sur les réseaux sociaux.

L'entité sioniste a ordonné, en effet, l'évacuation du quartier de Tal as-Sultan, demandant aux habitants de partir à pied par un seul itinéraire vers al-Mawasi, un ensemble tentaculaire de camps de tentes situé le long de la côte.

Ces mouvements de population interviennent alors que de fortes pluies ont inondé des tentes de fortune à Ghaza, laissant des milliers de personnes sans endroit où aller.

Selon les rapports de la presse, des milliers de Palestiniens se retrouvent "encadrés à Rafah", la ville la plus méridionale de Ghaza, après que les forces sionistes avaient encadré un quartier dimanche.

Sur le terrain, les familles transportent le peu qu'elles ont, "sans abri, sans sécurité et sans aucun endroit où aller". De nouveaux déplacements qui surviennent alors que les autorités sionistes "ont coupé toute aide".



Depuis trois semaines, les autorités d'occupations maintiennent les points de passage fermés, bloquant tout approvisionnement humanitaire et commercial.

De son côté, le Coordinateur des secours d'urgence et chef du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Tom Fletcher, s'est inquiété du

sort réservé aux infrastructures et personnel sanitaires. Tom Fletcher fait état de "rapports horribles en provenance de Ghaza", avec "davantage de tra-

vailleurs de la santé, d'ambulances, d'hôpitaux attaqués alors qu'ils tentent de sauver des survivants".

"Nous devons tous exiger que les hôpitaux et le personnel médical ne soient pas pris pour cible", a écrit M. Fletcher sur les réseaux sociaux.

Le chef par intérim du bureau d'OCHA dans les territoires occupés, Jonathan Whittall, a déploré, quant à lui, "un assaut meurtrier", qui a de nouveau été lancé contre la population de Ghaza.

Au cours des six jours qui ont suivi l'effondrement du cessez-le-feu, les forces sionistes ont tué des centaines d'enfants et d'adultes.

"Parmi les victimes figurent nos collègues, le personnel humanitaire qui a été bombardé chez lui ou dans l'exercice de ses fonctions", a souligné Jonathan Whittall. Déplorant l'intensification des opérations au sol, ce responsable relève que des familles sont prises au piège ou forcées de se déplacer.

"Les corps restent sous les débris ou dans la rue, hors de portée des ambulances sous le feu de l'ennemi, les produits de survie n'ont pas été acheminés depuis trois semaines, alors même que la population observe le ramadhan", a fait valoir M. Whittall, soutenant que cette "situation ne peut plus durer".

R.I.

## Après une attaque sioniste contre son personnel L'ONU décide de réduire sa présence à Ghaza

**L**e Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a décidé de réduire la présence de l'ONU à Ghaza, a annoncé son porte-parole, Stéphane Dujarric, quelques jours après l'attaque de l'armée sioniste contre un complexe de l'ONU à Deir Al Balaha et qui a coûté la vie à un membre de la mission onusienne.

Le Secrétaire général de l'ONU "a pris la décision difficile de réduire la présence de l'organisation à Ghaza, alors même que les besoins humanitaires augmentent et que notre inquiétude quant à la protection des civils s'intensifie", a indiqué M. Dujarric dans une note à la presse publiée lundi.

"L'ONU ne quitte pas Ghaza.

L'Organisation reste déterminée à continuer de fournir l'aide dont les civils dépendent pour leur survie et leur protection", a-t-il ajouté.

Il a précisé que selon les informations actuellement disponibles, les frappes qui ont touché un complexe de l'ONU à Deir Al Balah le 19 mars "ont été provoquées par un char (de l'armée sioniste)".

"Les frappes ont coûté la vie à un collègue bulgare de l'ONU et ont infligé de graves

blessures à six autres, originaires de France, de Moldavie, de Macédoine du Nord, de Palestine et du Royaume-Uni", a-t-il ajouté. Soulignant que "l'emplacement de ce complexe de l'ONU était bien connu" de tous, Stéphane Dujarric a rappelé que "toutes les parties au conflit sont tenues, en vertu du droit international, de protéger l'inviolabilité absolue des locaux de l'ONU".

"Sans cela, nos collègues s'exposent à des risques intolérables alors qu'ils œuvrent pour sauver la vie des civils", a-t-il souligné.

Il a rappelé, à ce titre, que le Secrétaire général de l'ONU "condamne fermement ces frappes et exige une enquête complète, approfondie et indépendante sur cet incident", appelant tous les Etats à "user de toute leur influence pour mettre fin au conflit et garantir le respect du droit international, en exerçant des pressions diplomatiques et économiques et en luttant contre l'impunité".

Selon Dujarric, le secrétaire général a renouvelé son appel urgent "au rétablissement du cessez-le-feu afin de mettre fin à l'angoisse".

R.I.

## Soudan 75 000 personnes déplacées par les combats

**E**nviron 75 000 personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en raison des combats près de la ville de Malha, dans le Darfour du Nord, au Soudan, a indiqué le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH), faisant part de son inquiétude quant à la situation instable qui règne dans cette région. "Le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires est profondément préoccupé par les rapports faisant état de déplacements massifs et d'un grand nombre de civils tués dans les environs de la ville de Malha, dans le nord de l'Etat du Darfour du Nord", a déclaré le Bureau. "La situation reste volatile et imprévisible, ce qui est très préoccupant", a-t-il souligné. Il a précisé que "les récents affrontements dans la région ont forcé quelque 75 000 personnes à fuir", en citant des données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan "reste extrêmement élevé (11,3 millions)", bien qu'il ait diminué d'environ 300 000 personnes depuis janvier, a rappelé le BCAH.

Des milliers de Soudanais rentrant dans l'Etat d'Al-Jazirah "souffrent de pénuries alimentaires". Les établissements de santé sont fermés et il y a une pénurie de médicaments. Des rapports font état d'un "pillage généralisé des marchés et des habitations".

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "a averti que les deux tiers des Etats du Soudan connaissent des flambées de maladies multiples, notamment le paludisme, la dengue, le choléra, la rougeole et la diphtérie".

Récemment, une épidémie d'hépatite a été signalée dans un centre pour personnes déplacées dans l'Etat de Kassala. Le système de santé soudanais est "en crise", a-t-elle fait savoir.

Selon l'OMS, entre 70% et 80% des établissements de santé dans les zones les plus touchées par le conflit ne fonctionnent pas.

Les organisations humanitaires partenaires des Nations unies ont un besoin urgent de financement pour "limiter et arrêter la propagation de ces épidémies".

APS

## Analyse

Wall Street s'enivre de leviers...  
et se réveille avec la gueule de bois

Par Laurent Pignot

**D**e l'euphorie à la chute libre, les ETFs à effet de levier sur actions individuelles racontent une histoire en deux temps. En 2023, ils étaient les nouvelles coqueluches de la finance. En 2024, ils dévissent. Tout avait pourtant bien commencé. Dans une Bourse euphorique, les investisseurs se sont rués sur ces produits financiers qui promettaient de multiplier les gains sur leurs actions préférées. Des fonds construits comme des amplificateurs : +1 % sur Tesla ou MicroStrategy ? Le double ou le triple sur le portefeuille. En quelques mois, des milliards ont afflué vers cette nouvelle génération d'ETFs à effet de levier, surfant sur l'envolée des marchés tech et l'appétit des traders particuliers. Mais aujourd'hui, ces fonds sont en chute libre. Et les dégâts sont lourds.

Le fonds MSTU (MicroStrategy x2) s'est effondré de -70 % depuis son sommet de novembre. Le même scénario s'est produit sur le levier Tesla : -70 %. Des pertes qui laissent des milliers d'investisseurs groggy.

**2023 : l'année de la frénésie**

Tout est parti d'une idée simple : offrir une version sous stéroïdes des actions stars de la tech. Les ETFs à effet de levier sur indices existaient déjà depuis longtemps, mais 2022 a marqué un tournant. Les régulateurs américains ont



validé une nouvelle génération de produits : les "leveraged single-stock ETFs", qui permettent de parier x2 ou x3 sur une seule action. Tesla, Nvidia, MicroStrategy : les chouchous des forums boursiers deviennent les actifs sous-jacents d'une vague spéculative sans précédent. Résultat : entre janvier 2023 et janvier 2024, les encours sur ces produits explosent de +51 %, atteignant 134 milliards de dollars selon Morningstar.

**Mais le piège se referme vite**

Ces produits sont conçus pour du court terme. Ils répliquent le mouvement quotidien d'un actif avec effet de levier. Mais sur plusieurs jours ou semaines, les écarts se creusent... et les pertes peuvent s'accumuler, même si l'action sous-jacente monte. Exemple : depuis fin 2021, le Nasdaq 100 a gagné près de +20 %. Le ProShares UltraPro QQQ,

censé en reproduire 3x la performance journalière, affiche pourtant... -25 %. La faute à une mécanique d'amplification qui broie les gains sur la durée en cas de volatilité.

**L'exemple MicroStrategy**

En fait, ces produits sont devenus très populaires, sans que tout le monde comprenne vraiment leur fonctionnement et le meilleur exemple... du pire scénario est probablement MicroStrategy. Les



ETFs MSTU de Defiance et Tuttle Capital ont été lancés en fanfare fin 2023. +2500 % en ligne droite. Puis -75 % en chute libre. C'est l'histoire du T-REX 2X Long MSTR ETF (MSTU), un produit à effet de levier lancé pour surfer sur la hype MicroStrategy. À chaque hausse de 1 %, l'ETF grimpe de 2 %. Mais l'inverse est tout aussi vrai.

Derrière MSTU, il y a un nom : Michael Saylor. Et une obsession : Bitcoin. Depuis 2020, MicroStrategy ne vend plus du logiciel - elle accumule du BTC. À ce jour, plus de 44,6 milliards de dollars de bitcoins sont stockés au bilan de l'entreprise, avec un coût moyen d'achat à 66 000 dollars. Autrement dit, miser sur MSTR, c'est miser sur bitcoin.

Et c'est bien là le cœur du problème : quand bitcoin grimpe, tout va bien. Mais quand il corrige, c'est le fonds entier qui tangué. REX Shares et Tuttle Capital, les maisons derrière MSTU, avaient flairé le bon filon. En septembre 2023, ils lancent deux produits jumeaux : MSTU pour jouer la hausse de MicroStrategy, MSTZ pour parier sur la baisse. L'accueil est électrique. En parallèle, Defiance enregistre 22 millions de volume dès le premier jour sur un ETF similaire. Du jamais vu pour un produit à levier, mais le retournement est brutal. Depuis novembre, les deux fonds ont perdu plus de 70 % de leur valeur. Et les investisseurs ont encaissé une claque historique : près de 1,7 milliard de dollars de pertes cumulées.

Zonebourse

## Devises

Le \$ profite d'un bon «PMI»,  
plongeon Livre Turque

**L**e Dollar se raffermi mais sans enregistrer de hausse spectaculaire malgré une forte tension des taux (le retour du 'risk on' pèse sur les T-Bonds avec +8,5Pts sur le '10 ans').

Le '\$-Index' s'adjuge +0,25% vers 104,35 et sa plus forte progression s'est opérée face à l'Euro, en repli de -0,7% vers 1,0790/1,0800. A noter la poursuite de la chute de la Livre turque (-4% depuis vendredi) après l'arrestation du principal rival politique d'Erdogan, le Maire d'Istanbul pour 'corruption' : des affrontements violents entre police et manifestants se sont déclenchés dans les principales villes du pays, les touristes annulent leurs réservations par milliers, les vacances de Pâques pourraient être un désastre en terme de recettes en devises étrangères.

Le billet vert a été dopé par le 'PMI' du mois de mars : la croissance anticipée dans le secteur privé américain accélère nettement selon S&P Global dont l'indice PMI composite ressort à 53,5 en estimation flash pour le mois en cours, à comparer à 51,6 en février. Cette évolution favorable de l'activité globale masque

toutefois une forte divergence entre l'activité des services (70 à 72% du PIB US), dont l'indice grimpe de 3,3 points à 54,3, et la production manufacturière, qui voit au contraire le sien plonger de 5,7 points à 48,8 (Donald Trump tente de revivifier le tissu industriel). Les spécialistes des taux scrutent notamment vendredi l'indice des dépenses de consommation personnelle (PCE) pour voir si le rythme de l'inflation s'apaise, ce qui augmenterait les chances que la Fed décide de baisser ses taux rapidement. Les investisseurs avaient pris connaissance ce matin des indices PMI en Europe : l'indice 'flash PMI composite' HCOB de l'activité globale s'est redressé de 50,2 en février à 50,4 en mars, signalant ainsi une troisième hausse mensuelle consécutive de l'activité du secteur privé de la zone, et la plus forte depuis août 2024.

Le 'PMI flash composite' HCOB de l'activité globale en France s'est établi à 47 en mars, contre 45,1 le mois précédent, signalant ainsi un ralentissement de la contraction du secteur privé français.

Cercle Finance

## Marché

## La confiance prédomine en Europe

**L**a confiance prédomine sur les places européennes (+0,5% à Londres, +0,8% à Francfort, +1% à Paris), dans le sillage de gains vigoureux la veille pour les principaux indices américains (de l'ordre de +1,4% pour le Dow Jones et de +2,3% pour le Nasdaq).

Outre une vague de rachats à bon compte, les marchés américains ont profité lundi d'un article du Wall Street Journal, selon lequel les surtaxes douanières 'réciproques' envisagées par Donald Trump pour le 2 avril pourraient se révéler 'plus ciblées' que prévu.

Le quotidien new-yorkais évoquait par ailleurs la possibilité que certains pays, voire certains secteurs comme l'automobile ou les semi-conducteurs, soient exemptés de ces mesures, des spéculations qui n'ont pas été démenties par la

Maison Blanche.

L'incertitude autour des relations commerciales devrait rester élevée encore un bon moment, le 2 avril marquant probablement le début, plutôt que la fin, de cette saga interminable sur les tarifs', tempère cependant Michael Brown, stratège chez Pepperstone.

Autre facteur de confiance pour les marchés, le climat des affaires en Allemagne s'améliore ce mois-ci, à en croire l'indice Ifo qui est passé de 85,3 en février à 86,7 en mars, un niveau conforme au consensus, mais un peu plus faible que les 89 anticipés par Capital Economics.

'La perspective d'une relance budgétaire renforce le sentiment en Allemagne et l'emporte pour l'instant sur les inquiétudes concernant les droits de douane américains. Mais si l'activité ne se contracte plus, elle reste

assez faible', juge le bureau londonien.

Côté valeurs, Kingfisher dévise de 12% à Londres, après la publication par l'exploitant des enseignes de bricolage B&Q, Castorama et Screwfix, de résultats annuels en retrait, ainsi que de prévisions décevantes pour l'exercice qui commence.

Shell gagne 2% à Amsterdam, le géant énergétique ayant revu à la hausse, en préambule de sa journée d'investisseurs, sa politique de redistribution aux actionnaires dans un contexte d'optimisme concernant ses activités dans le GNL.

TUI avance de près de 2% à Madrid, alors que le numéro un européen du tourisme a confirmé mardi ses prévisions de résultats pour l'année en cours, mais aussi à moyen terme, à l'occasion d'une journée d'investisseurs organisée à Madrid.

Cercle Finance



# Energie renouvelable Le futur des Enr cache-t-il sous les océans ?

Par Antoine Gautherie

**D**es chercheurs de l'Université Atlantique de Floride ont identifié un ensemble de zones idéales qui pourraient permettre de générer de très grandes quantités d'énergie verte grâce aux courants océaniques. Une étude qui dessine les contours d'une niche technologique encore balbutiante, mais très prometteuse dans le domaine des énergies renouvelables.

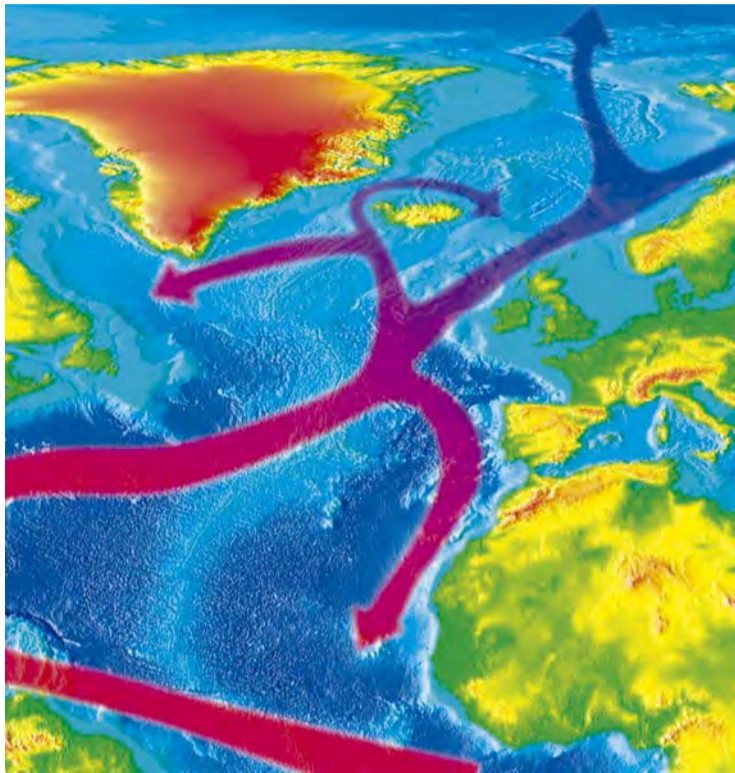
Les océans, qui recouvrent plus de 70 % de la surface totale de la Terre, représentent un puits d'énergie absolument gigantesque. Des méga-éoliennes offshore de plusieurs mégawatts aux usines marémotrices, l'humanité a déjà fait de beaux progrès lorsqu'il s'agit de l'exploiter pour produire de l'énergie renouvelable.

Mais il reste un autre phénomène, peut-être encore plus prometteur dans ce contexte, que nous avons à peine effleuré : les courants océaniques comme le Gulf Stream, ces mouvements d'eau à très grande échelle qui parcourent constamment la planète. Nous ne les exploitons quasiment pas à l'heure actuelle — et c'est bien dommage, car il s'agit d'une source d'énergie très prometteuse à bien des égards.

## Des flux d'énergie renouvelable stables et puissants

Le premier point intéressant, c'est sa stabilité. La majorité des sources d'énergie renouvelable souffrent typiquement d'un problème d'intermittence : l'éolien reste tributaire de la vitesse du vent à un moment donné, tandis que la moitié de la planète est constamment privée d'énergie solaire. Mais les courants océaniques, en revanche, sont extrêmement réguliers en

*Une étude récente montre que l'exploitation des courants océaniques pourrait permettre de générer de grandes quantités d'énergie renouvelable... mais il faudra surmonter de nombreux obstacles pour y parvenir.*



comparaison, et ne s'interrompent jamais malgré quelques variations saisonnières. Un avantage loin d'être négligeable. Mais le point le plus important, c'est le volume d'énergie que l'on pourrait théoriquement tirer. Ces immenses masses d'eau en mouvement cachent une quantité d'énergie cinétique très importante, surtout lorsqu'on raisonne en termes de rendement par unité de surface. Et c'est précisément ce que les chercheurs américains ont tenté de démontrer. Dans leur étude, ils ont épluché près de trois décennies de données capturées par des bouées suivies par satellite, afin d'identifier statistiquement les emplacements les plus prometteurs. Et le premier constat, c'est que les zones de ce genre sont loin d'être rares.

Au total, les auteurs ont identifié environ 490 000 km<sup>2</sup> d'océan où les courants pourraient générer de 500 à 1000 watts par mètre carré. Pour référence, cela correspond à peu près à ce que l'industrie de l'éolien considère comme une zone à fort rendement, parfaite pour héberger une grande ferme éolienne offshore. Dans certaines régions, comme les côtes est de la Floride et de l'Afrique, ce rendement théorique dépasse même les 2000 W/m<sup>2</sup> — un chiffre qui en ferait la source d'énergie renouvelable la plus efficace en termes de production par unité de surface !

Les auteurs indiquent toutefois que toutes ces zones ne seront pas forcément idéales en pratique, car certains courants seront sans doute trop profonds ou trop chaotiques pour être exploités de ma-

nière satisfaisante. Mais ces données confirment tout de même que les courants océaniques représentent une manne énergétique substantielle dont il serait dommage de se priver dans le contexte actuel.

## Des contraintes énormes

L'étude représente un bon point de départ à ce niveau. Maintenant que l'on sait où sont situées les zones à fort potentiel énergétique, il sera possible de les étudier au cas par cas pour commencer à construire les équipements nécessaires à la collecte... mais cela ne signifie pas pour autant que nous allons désormais débloquer une nouvelle source d'énergie renouvelable révolutionnaire du jour au lendemain.

En effet, cette étude ne se penche pas du tout sur les contraintes techniques, qui restent à la fois nombreuses et substantielles : exploiter ainsi l'énergie des courants océaniques sera tout sauf un jeu d'enfant.

Le principal problème, c'est que la production d'une turbine est proportionnelle à la vitesse au cube. Or, celle des courants océaniques est bien plus faible que celle des vents. L'eau mise en mouvement par le Gulf Stream, par exemple, se déplace à environ 2 m/s en moyenne, contre une petite dizaine de mètres par seconde pour les vents typiquement exploités par des éoliennes. Pour capturer de l'énergie des courants océaniques de manière rentable, il faudrait donc installer des turbines assez gigantesques.

Et c'est un gros problème, car de telles méga-turbines sous-marines représentent un sacré défi d'ingénierie — aussi bien au niveau de la conception que de

l'installation, sans parler de la maintenance. Entre l'eau salée qui génère une corrosion substantielle et les algues et les mollusques qui pourraient entraver le fonctionnement de ces machines, les besoins d'entretien seraient largement supérieurs à ceux d'une éolienne. Il faudrait aussi construire des submersibles spécialisés pour procéder à ces opérations.

## Un vrai potentiel malgré la difficulté

Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Il y a aussi plusieurs problèmes d'ordre logistique, géopolitiques et écologiques. On peut citer la localisation de ces courants : ils passent généralement à plusieurs dizaines de kilomètres des côtes et plusieurs centaines de mètres sous la surface, ce qui augmente encore la complexité de l'équation.

En outre, l'appartenance de certaines zones océaniques à telle ou telle nation est une problématique sensible, comme on le constate souvent dans le domaine de la pêche industrielle. Enfin, il faudra aussi étudier rigoureusement l'impact d'une telle installation sur les écosystèmes concernés pour éviter une débâcle environnementale lourde de conséquences.

C'est en grande partie à cause de ces contraintes que l'énergie marémotrice est aujourd'hui privilégiée par l'industrie — mais ce n'est peut-être pas une fatalité. Il conviendra de garder un œil sur cette technologie, car si les chercheurs et les ingénieurs parviennent un jour à surmonter ces obstacles, les courants océaniques pourraient bien s'imposer comme une source d'énergie renouvelable de première catégorie.

Jdg

## PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Travaux Publics  
Direction des Travaux Publics  
Wilaya de Tipaza  
POS AU1 Tipaza  
NIF: 408015000042098

## Avis d'attribution Provisoire de marché

En application de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, paru dans les quotidiens nationaux « **اصوات** » du 19/01/2025 et « **Eco times** » du 19/01/2025, relatif au projet : **Entretien Des Routes Nationales Exercice 2025**; qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, les marchés sont attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	PROJET	N.Tech	Montant corrigé en TTC En DA	Délai	NIF de l'entreprise
EGHTH GHABACHE NABIL	Lot N°01 : Revêtement en BB sur RN66 du pk05+000 au pk 12+000 sur 7 kms	68.20	126 360 150.00	5 mois	185191600623167
EGHTH GHABACHE NABIL	Lot N°02 : Revêtement en BB sur RN11 du pk114+000 au pk 121+000 sur 07kms	66.20	135 917 040.00	5 mois	185191600623167
SARL FAMACO EN GROS	Lot N°03 : Fourniture et mise en œuvre de 500 km de signalisation horizontale sur RN	64.00	44 419 130.00	1 mois	001242052417828
ENPS	Lot N° 04 : Fourniture et pose d'une 01 unité de potence sur RN 11 au pk 127+000.	63.00	2 921 926.00	1 mois	00001600105979
SARL FAMACO EN GROS	Lot N° 05 : Aménagement d'un carrefour sur RN42A/CW12 au pk 9+200	65.00	16 706 410.00	2 mois	001242052417828

Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de 10 jours, et ce, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un éventuel recours auprès de la commission des marchés de wilaya.

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

# MOTS FLÉCHÉS N°1082

Fixées		Crochet		Définir		Images		Soufflerait	
Volupté		Rayèrent				Séculari- sèrent		Coupes	
Pro- tections				Gaz					
Organi- seraient				Métal					
Unité			Adossé						
Enduit			Petites habitations						
				Enfourner					
				Absorbé					
Peuples							Possessif		
Enzymes							Figurine		
								Sépare	
Colère				Se rendrait					
Divinités				Ville française					Petits ruisseaux
				Vomitif					
Adverbe			Conseiller						
			Note						
					Ville de Colombie				
Arbre		Légumi- neuses				Arrivés			

Coches Cotons lactés	T	R	A	C	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T
Aide Singe	R	A	S	E	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Quarrels Francs médias	T	S	S	T	A	N	I	I	T	N	P	A	S	M
Ok pâtent Champion	R	A	S	E	A	N	L	I	S	T	P	S	V	M
Guano Sève	T	R	A	Ô	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T
Apprêts Lange	R	A	S	C	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Revers Féruas	T	R	E	Ô	A	N	I	I	T	N	P	A	S	M
Arbre Coffre	R	A	S	C	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Plais Médias Pois capota	T	R	E	Ô	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T
Pays Problème	R	A	S	C	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Unité de capota	T	R	E	Ô	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T
Vie anglais Pois joints	R	A	S	C	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Destruction Vapeur	T	R	E	Ô	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T
Élaps Pâte	R	A	S	C	F	A	S	S	A	L	P	V	S	M
Compos	T	R	E	Ô	I	P	E	U	Ô	E	À	E	À	T

**Solution N°1081**



Vanina Mozziconacci

1 « Qui avait prévu ce qui allait se passer ? » À cette question du président de la République Emmanuel Macron au sujet des émeutes faisant suite à l'homicide de Nahel Merzouk par un policier à l'été 2023, il serait possible de répondre : les militantes et militants des associations, celles et ceux dont le travail continu de terrain offre un regard lucide sur les tensions croissantes au sein des quartiers. Si les émeutes de 2023 ont été analysées comme une « répétition » de celles de 2005 par plusieurs commentateur-rice-s<sup>1</sup>, on peut en réalité faire remonter ce type de conflictualité en France au tournant des années 1970-1980, comme le fait Denis Merklen. Ces « révoltes de quartiers » originelles sont justement le point de départ de politiques publiques qui constituent le cadre des associations étudiées dans l'ouvrage : « [c]ontrairement aux formes d'intervention qui les caractérisaient jusqu'à lors, l'État agit désormais dans les quartiers selon une logique contractuelle et de projets, principalement mise en œuvre par des associations militantes » (p. 29). L'ouvrage aurait par conséquent pu s'intituler « Sociologie des associations de quartiers », car c'est un type de militantisme bien particulier qui se déploie dans ces espaces. Pour reprendre l'image que l'auteur emprunte à Jacques Ion<sup>2</sup>, il ne s'agit pas d'un engagement « timbre » avec une adhésion durable à une organisation qui fédère des groupes locaux, comme celui des militants communistes français avant la chute de l'URSS. Mais ce n'est pas non plus un engagement « post-it », en pointillé, avec adhésions et retraits à volonté. L'engagement dans ces associations est en effet à la fois très localisé et très stable. Entre l'État et les habitants des quartiers, ces troisièmes acteurs que sont les membres du « monde associatif des quartiers populaires » connaissent avec les deux premiers des relations parfois opaques, tout en œuvrant à la « production d'une conscience politique » (p. 29).

2 L'introduction, dense, précise le projet de Merklen. L'auteur présente sa méthodologie<sup>3</sup> : l'usage du concept de politicités, par exemple, ou encore l'oblitération d'un jargon politique dans les en-

# Denis Merklen, Les indispensables. Sociologie des mondes militants

DENIS MERKLEN

## LES INDISPENSABLES

### SOCIOLOGIE DES MONDES MILITANTS



tretiens, car celui-ci risque de masquer les déphasages dont les militant·e·s peuvent faire l'expérience. Il spécifie aussi le profil militant des enquêt·e·s par rapport à d'autres, mieux connus, tels que les syndicalistes ou les adhérent·e·s de partis. Il formule plusieurs hypothèses quant au rôle joué par ces associations de quartier dans la construction d'une « citoyenneté à base territoriale » (p. 27), dans laquelle le citoyen est l'habitant, ce qui permet de penser une intégration à la République pour celles et ceux qui ne font pas partie de la nation (notamment avec la revendication d'un droit de vote aux élections locales pour les immigré·e·s n'ayant pas la nationalité française). Il précise enfin son cadre théorique, en justifiant sa préférence donnée à la notion de subjectivité par rapport à celle d'identité<sup>4</sup>, pour aborder les portraits qui constituent les chapitres de l'ouvrage. Sept « engagements » sont par la suite décrits dans six chapitres. La recherche dont l'ouvrage est issu s'est déployée de 2016 à 2022 et a bénéficié de la

part de la fondation Abbé Pierre (FAP) aussi bien d'un soutien financier que d'une mise en contact avec tout un réseau associatif. La reconnaissance dont fait montre l'auteur vis-à-vis de la fondation, dans des passages extrêmement laudatifs<sup>5</sup> peut néanmoins questionner la possibilité d'une distance critique vis-à-vis des actions entreprises dans le réseau. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage portent d'ailleurs sur des rencontres organisées par la FAP et sur leur lien avec le projet de recherche.

3 Dans l'ordre des chapitres, Émergence 93 (Aubervilliers), Nouveau Regard sur la Jeunesse (Roubaix), Mises en scène (Avignon), Au lavoir (Lille), Montpellier Méditerranée Futsal, Izards Attitude et Tactkollecif (Toulouse), et Mémoires Vives (Strasbourg) sont les associations étudiées, et avec elles, des figures de militant·e·s opérant dans des domaines aussi variés que la prison, le sport, l'accès à l'hygiène, ou encore la mise en scène. L'un des points qui revient dans plusieurs chapitres et dont l'exposé

me semble très convaincant concerne la façon dont l'attribution de financements et de subventions, à la fois ponctuelle (par projets), incertaine et fluctuant au fil des réformes<sup>6</sup>, a un impact sur la forme même prise par l'engagement militant : en l'occurrence, la mise au second plan d'une perspective « idéologique » et l'apparence plus technique et bureaucratique prise par l'action. Ainsi, lorsqu'il décrit les origines de la laverie associative lilloise « Au lavoir », Merklen souligne qu'il a fallu constituer une « association projet » ne se réduisant pas à la mise en place d'une solution pour un problème matériel pourtant en soi important (le manque d'équipements individuels chez les habitant·e·s du quartier pour laver leur linge), mais qui vise une fonction sociale à l'image de celle qu'endossaient autrefois les lavoirs dans les villages. La formalisation de cette dernière ambition est particulièrement « lourde », alors que, comme le note le chercheur, le simple fait que les habitant·e·s se retrouvent en ce lieu avec la possibilité de s'asseoir, de discuter, de prendre un café, aurait pu en soi garantir que la laverie soit un « espace de sociabilité ». C'est sur un point comme celui-ci que le sociologue peut « rompre cette "en-phase" avec la langue de la politique instituée » (p. 16) dans les entretiens. Il s'adresse ainsi à l'enquêté : « On fait une pause entre les paroles de Driss et on se demande si ce temps de boire et de créer l'humanité d'un moment de rencontre n'est pas suffisant, si ce n'est pas assez. À l'entendre parler de citoyenneté, de problèmes sociaux posés comme ça, avec ce langage, on a l'impression d'entendre un excès de formalisation, un trop plein qui s'impose aux associations et aux militants contraints d'utiliser ce jargon pour décrocher les soutiens institutionnels et les financements » (p. 164). Ce type d'association produit donc un genre de militantisme spécifique, « qui n'est pas orienté par la protestation » (p. 169) mais qui est davantage tourné vers des effets immédiats. Pour celui-ci, mobilisation rime avec reconstitution (du lien social, de la solidarité locale, de réseaux de coopération, etc.).

4 Il est à souligner que chaque chapitre a été relu par les enquêt·e·s principaux·ales, qui ont validé le texte avant publication.

Merklen salue systématiquement en fin de chapitre l'engagement des militant·e·s dont il a fait le portrait. Cette démarche, tout comme le titre même de l'ouvrage ou l'admiration que le chercheur semble porter à la FAP, me conduisent à considérer Merklen comme un chercheur lui-même « engagé ». Pourtant, Merklen souligne en fin d'introduction ne pas s'inscrire dans une sociologie qui se fait écho des mouvements sociaux, et ce, au nom de la conservation d'une distance critique avec son objet.

#### NOTES

<sup>1</sup> <https://mouvements.info/les-lecons-nont-toujours-pas-ete-tirees/>

<sup>2</sup> Cf. Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012 ; compte rendu d'Antoine Doré pour Lectures : <https://doi.org/10.4000/lectures.9794>.

<sup>3</sup> Chaque chapitre précise dans un dernier paragraphe les conditions d'enquête sur chaque association.

<sup>4</sup> Cela témoigne peut-être d'une défiance de la part de l'auteur vis-à-vis de ce qui est parfois appelé politiques de l'identité. Il n'est pas impossible alors qu'une telle défiance le conduise à passer à côté de certains enjeux, comme celui de la racisation. Ainsi, lorsqu'il évoque une « discrimination de type raciste » (p. 177), Merklen la lie d'emblée au statut d'immigré, sans distinction liée à la couleur de peau et à l'écart vis-à-vis d'une blancheur.

<sup>5</sup> Par exemple : « J'ai aussi salué l'effort de la fondation l'Abbé Pierre à les réunir [les associations et les militant·e·s], à leur permettre ce temps de partage et communication. En cela, la FAP ne se comportait pas comme le guichet d'un bailleur de fonds qui décide une politique de soutien et donne tant d'appui à celui-ci et tel type de soutien à cet autre groupe. La FAP faisait un pas de plus, et ce pas supplémentaire était visible à travers l'intelligence déployée dans la sélection des projets et des groupes à soutenir, et également à travers cette volonté mise en œuvre pour rendre possible la rencontre, le partage et la communication » (p. 19).

<sup>6</sup> En particulier, les réformes menées sous Macron conduisant à la suppression de la majeure partie des emplois aidés ont eu pour conséquence la mise en difficulté de nombreuses associations.

ECO TIMES

Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hakim Outoudert

Mobile : 07.97.34.52.03

E-mail : [d.publication@ecotimesdz.com](mailto:d.publication@ecotimesdz.com)

REDACTION

E-mail : [redaction@ecotimesdz.com](mailto:redaction@ecotimesdz.com)

DIRECTION

E-mail : [administration@ecotimesdz.com](mailto:administration@ecotimesdz.com)

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

PUBLICITE

« Pour votre Publicité s'adresser à :

l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

IMPRESSION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle - Alia Bab Ezzouar - Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL  
**SALYA.COM**

Salya.com  
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar  
Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir  
Attar - Place du 1er mai - Alger  
RC : 16/00-1043189 B16 / NIF :  
001616104318909 / NIS : 0 016  
1621 02067 56 / N° d'article :  
16214101662 / RIB : 038 01602  
0011419001 24 / Salam Bank  
Agence de Bab Ezzouar - Alger  
Email : [salyacomdz@gmail.com](mailto:salyacomdz@gmail.com)  
/ Site Web : [www.salya-dz.com](http://www.salya-dz.com)

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D' TIMIMOUN  
DAIRA DE CHAROUNE  
COMMUNE OULED AISSA  
NIF N°:098401279032522

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

**OPERATION : CONTRÔLE ET EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À KSAR LAHMAR AVEC ÉLOIGNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL**

**PROJET: EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À KSAR LAHMAR AVEC ÉLOIGNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL**

Conformément à l'article 61 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Suite à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°12/2025 portant : **EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À KSAR LAHMAR AVEC ÉLOIGNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL**

Lancer en journal quotidien en langue arabe " Sport News " le 26/02/2025 et le quotidien en en langue français " Eco Times " le 26/02/2025.

Le président de la commune de ouled aissa donne avis d'attribution provisoire de marché portant travaux à la société suivant :

L'entreprise	Note technique/95	Montant projet	Délai	Observation
E.T.H.B BESBES ABDELKADER NIF :196901230009050	74	21.970.674.88	04 MOIS	OFFRE MOINS DISANT

Conformément à l'article 82 décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, tous soumissionnaire contestant le choix peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics de la COMMUNE DE OULED AISSA dans un délai de dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux ci-dessus.

Cet avis considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assisté à vallée d'évaluation des soumissionnaires pour le spectre en 03 trois jours à partir de la date de la parution de cet avis

Eco Times du 26/03/2025

Anep N° 2516 009 798

**Pour vos petites annonces**

Faire-part, félicitations,  
condoléances, pensées...

Ou encore

Si vous êtes particulier,  
notaire, huissier ou commissaire  
aux comptes

**Pour toutes vos annonces légales**

Certificat de possession,  
création de société, perdu-trouvé,  
enquêtes de commodo incommodo...

**Le Quotidien** 

Vous offre un espace idéal  
pour toutes vos insertions à des tarifs  
concurrentiels.

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité (ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

E-Mail : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz

Adressez-vous à notre service commercial et de publicité :

Maison de la Presse Tahar Djaout,

B n° 16 - 01, Rue Bachir Attar – Place du 1<sup>er</sup> mai - Alger

Tel / Fax : 023.94.88.57 / Mobile : 07.97.34.52.03

Email : sce.publicite@ecotimesdz.com

NB : les avis de décès sont publiés gratuitement

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة السكن، العمران و المدينة**

ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية المدية  
المديرية العامة  
رقم:.....1913 /ع.م/... 2025

NIF: 000826034303350

**AVIS POUR LE DEPOT DES OFFRES  
TECHNIQUE DE PRESTATION ET FINANCIERE RELATIVES AU  
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE  
RESTREINT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2025**

Conformément à l'article N°66 du Décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service Publics, l'article 39 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article N°14 du Cahier des charges relatif au Concours National d'architecture Restreint N°01/2025 portant l'Etude et suivi de la Réalisation des projets suivant :

-l'étude et suivi de la réalisation de 120 logements LPA y compris VRD, locaux commerciaux et logements promotionnels à BENI SLIMANE wilaya de MEDEA.

-l'étude et suivi de la réalisation de 50 logements LPA y compris VRD, locaux commerciaux et logements promotionnels à SEGHOUANE wilaya de MEDEA.

L'office de Promotion et de gestion Immobilières de MEDEA informe les candidats cités ci-dessous que l'évaluation de leurs dossiers de candidatures a abouti à leurs éligibilités au concours et de ce fait ils sont appelés à déposer leurs offres techniques, de prestations et financières conformément au cahier des charges. La date et l'heure limite de dépôt des offres techniques, de prestations et financières sont fixées à (21 jours) à 12h00 à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres, dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen et ce au moins huit (08) jours avant la date de dépôt des offres.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Projet et le site	Bureau d'étude	Siege social
Etude et suivi de la réalisation des logements LPA y compris VRD, locaux commerciaux et logements promotionnel wilaya de MEDEA	Bet Chablaoui Hachmi	Cité Ben Houa. Bazar Yahmi . Berrouaghia, W. Medea
	Groupement Miloudi Khilifa+ Ben Slimane Fatima Elzahra	Quartier 18 Logts les freres minaser batimant B W. Ain Deffa
	Groupement Boudhenine Ahmed+ Elbouali Abdelbasset	Rue les freres Chlib n°33 W Chlef
	Groupement Mxhaneg+ Kerrouche+Chafee	Quartier 300 logts batiment D n°75 W. Ain Deffa
	Groupement Tahraoui Abdelhak+ Rahou Hichem	Rue Si Allal n° 04 W. Chlef
	Groupement Ben Chenia Manssour+ Berahil Redhouane+ Rais Sidamed	Quartier 20 aout khmis meliane, Wilaya Ain Deffa
	Groupement Mamouni Hamza+ Maachou Abdelhamid	Quartier soudatte boudjema W Blida
	BET Ben Zebda Hichem	Quartier Nord Est N° 125 Boukadir W. Chlef
	BET Abderahim Mohamed	Quartier boutrifis n° 04/2117 W Djelfa
	Groupement Bernak Bilel+ Chrifa Chrif	Quartier Theniet El Hedjer W Medea
	Groupement Guettach Ahmed+Babou Ali	Lot 75 ilot 80 Parts El Azizia W Medea
	Groupement Maizzi Djeloui+ Moutki Walid	Commune el azizia W. Medea
	Groupement Hanoune Walid+ Hachemi Youcef	Baba hcen W Alger
	SETAM	Quartier ain dheb W.Medea
	Groupement Zouaouine Mohamed Ali+ Khilifi Ali	Theniet El Hedjer n°71 W. medea
	Bet Koceir Youcef	Tour D'affaire N 112/113 Theniet El Hedjar W. Medea
	Groupement Kocier +Baha+ Belaguoune	Tour D'affaire N 112/113 Theniet El Hedjar W. Medea
	Groupement ARCHI PROMAX Abdoune Redouane+ Bekak Amine+ Mezoudj Abes	Local n°116 el azizia W Medea
Bet Chekrar Menouar	Cite 200 CNEP Bloc a N02 Ain Deffa	
BET Chakour Hocine	N°52 rue Meziane elbachr souker W. Tiaret	

Eco Times du 26/03/2025

Anep N° 2516 009 890



**Salya.com**  
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



[WWW.SALYA-DZ.COM](http://WWW.SALYA-DZ.COM)

AVEC NOUS  
VOUS ÊTES  
LES  
MEILLEURS

*Notre art  
Votre chef-d'œuvre*

NOTRE MÉTIER : FAIRE DE  
VOTRE PARTICIPATION AUX  
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE  
GRANDE RÉUSSITE

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS  
APPELEZ SIMPLEMENT LE 07.97.34.52.03

EMAIL: [SALYACODZ@GMAIL.COM](mailto:SALYACODZ@GMAIL.COM)